



Gymnastique Volontaire - Section Digne les Bains

Centre Desmichels - Bureau 20 - 1 Bd Martin Bret

04000 Digne les Bains - 06.65.30.98.05

Site : [AGV Digne](#)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 25 JUNI 2022

Le samedi vingt cinq juin deux mille vingt deux (25/06/2022) à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale à la salle de l'Ermitage, Boulevard Gambetta à Digne les Bains.

Présents invités :

Madame Doriane MORETTI, Présidente du Codep 04.

Mesdames Elisabeth DUBOIS-SCANDOLERA et Pascale LANTELME, animatrices sportives de l'association

Monsieur Clément CONSTANTINOFF, animateur sportif de l'association

Membres du bureau présents :

Madame Karine BACKER, Présidente

Madame Nathalie NICOLAS, Trésorière adjointe,

Madame Marie-Noëlle BIBLEMONT, Secrétaire.

La présidente ouvre la séance à 14h30.

Les statuts de l'association prévoient un quorum de la moitié des membres pour que l'assemblée générale ordinaire puisse avoir lieu.

A 14h30 le nombre total des membres étant de 53, la Présidente constate que le quorum n'est pas atteint.

Nombre d'adhérents	Nombre d'adhérents présents	Nombre de pouvoirs	Total	Quorum
139	26	27	53	67

En Application de l'article 24 des statuts de l'association : si le quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale extraordinaire est convoquée avec le même ordre du jour un quart d'heure après la fin de l'Assemblée Générale ordinaire et peut alors délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

La séance est levée à 14h45.

La Présidente

Karine BACKER

La Secrétaire

Marie-Noëlle BIBLEMONT

Gymnastique Volontaire - Section Digne les Bains

Centre Desmichels - Bureau 20 - 1 Bd Martin Bret

04000 Digne les Bains - 06.65.30.98.05



Gymnastique Volontaire - Section Digne les Bains

Centre Desmichels - Bureau 20 - 1 Bd Martin Bret

04000 Digne les Bains - 06.65.30.98.05

Site : [AGV Digne](#)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU SAMEDI 25 JUIN 2022

Le samedi vingt cinq juin deux mille vingt deux (25/06/2022) à quatorze heures et quarante cinq minutes, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à la salle de l'Ermitage, Boulevard Gambetta à Digne les Bains.

Présents invités :

Madame Doriane MORETTI, Présidente du Codep 04.

Mesdames Élisabeth DUBOIS-SCANDOLERA et Pascale LANTELME, animatrices sportives de l'association

Monsieur Clément CONSTANTINOFF, animateur sportif de l'association

Membres du bureau présents :

Madame Karine BACKER, Présidente

Madame Nathalie NICOLAS, Trésorière adjointe,

Madame Marie-Noëlle BIBLEMONT, Secrétaire.

La présidente ouvre la séance à 14h45.

Ordre du Jour

1. Approbation du CR de l'AG générale du 13 mars 2021 (PJ 1) : Vote N°1
2. Approbation Rapport d'activité 2020/2022 Vote N°2
3. Approbation du rapport des Comptes 2020/2021 Vote N°3
4. Approbation du rapport des Comptes 2021/2022 Vote N°4
5. Approbation Budget prévisionnel 2022/2023 : Vote N°5
6. Présentation du projet associatif 2022/2023
- a. Modalité d'inscription et des essais 2022/2023
- b. Tarification (PJ 5) Vote N°6
7. Questions diverses

Préambule

Après avoir remercié l'assistance présente, la Présidente, souligne qu'exceptionnellement cette assemblée générale couvrira les années 2020-2021 et 2021-2022.

En effet, l'assemblée générale de 2020-2021 aurait dû se tenir en octobre 2021, mais au vu du contexte cela n'a pas été possible. Elle est donc reportée ce jour.

Par ailleurs, après avoir demandé l'accord du Codep 04, il est proposé de présenter en avance et exceptionnellement l'assemblée générale 2021-2022 afin d'éviter 2 déplacements cette année.

A cette occasion les comptes de 2021-2022 seront arrêtés au 30 mai 2021.

1 - Approbation du CR de l'AG générale du 13 mars 2021

Ce point a été omis en début de séance mais a été rappelé en cours de présentation !

Une personne indique qu'elle n'a pas reçu le document, bien que celui-ci ait été transmis avec la convocation. Elle souhaite donc s'abstenir.

VOTE N° 1 L'assemblée Générale approuve le CR du 13 mars 2021 à 52 voix pour et 1 abstention.

2 - Présentation du rapport d'activité

Rapport d'activité du Bureau

La **saison 2020-2021** a été marquée par la Covid et le maintien au mieux des activités sportives puis par le renouvellement complet du bureau le 13 mars 2021.

Après avoir repris les rênes de l'association en cours de route, le nouveau bureau a œuvré pour conserver la bonne santé de l'AGV section Digne.

L'objectif premier de cette saison a été la préservation de notre lien sportif et associatif, et il semble que cela ait été le cas grâce aux efforts de toutes et tous !

Activités du bureau :

- Après avoir effectué le "transfert" des divers éléments, les statuts de l'association ont été actualisés auprès des autorités (préfecture, mairie, fédération).
- En novembre 2021, un des membres du bureau, Julie Aurrant Deunette a souhaité se désister par manque de temps. Le bureau la remercie de sa présence durant ces quelques mois, et profite de cette AG pour inviter toute bonne volonté à rejoindre l'équipe pour étayer notre bureau.
- La Mairie nous a accordé un local au centre Desmichels (bureau 20) dans lequel le bureau souhaite à terme tenir des permanences.
- Grâce aux subventions obtenues par le bureau précédent nous avons acquis du matériel de bureautique : 2 ordinateurs et une imprimante.
- Plusieurs réunions de bureau se sont tenues en "présentiel" mais le plus souvent par téléphone, mails et sms pour toutes les affaires courantes de l'Association.

Tout cela a été rendu possible grâce au soutien :

- Des "anciens" du bureau, principalement Anne-Marie, Geneviève, mais aussi Vito et Odette qui ont toujours répondu à nos interrogations.
- Du **codep et du coreg** qui nous ont bien épaulé dans nos multiples démarches et ont fait preuve d'une grande patience face à nos demandes multiples et variées.
- De **la mairie** et plus particulièrement le service des sports (pour les locaux, l'accompagnement dans la mise en place des protocoles sanitaires, etc...)
- De **Rodolphe** qui a repris la gestion de la trésorerie et a suivi une formation à cet effet. Il est soutenu dans son rôle de trésorier par Nathalie, trésorière adjointe.
- De **Vito**, qui s'est chargé de la mise en place du site internet AGV Digne que nous vous invitons à consulter régulièrement !
- Des **animateurs**, anciens et nouveaux que nous remercions encore pour leur professionnalisme, leur fidélité et leur grande implication.
- Et évidemment, comme chaque année **des adhérents** qui répondent présents et restes fidèles à l'association.

La saison 2021-2022 quant à elle, représente un peu l'année zéro du nouveau bureau.

La priorité s'est portée sur le maintien coûte que coûte des activités dans un contexte sanitaire toujours compliqué.

Quelques difficultés sont apparues notamment au moment de la mise en place d'un protocole strict pour la poursuite des cours, le contrôle obligatoire des émargements et des pass sanitaires.

Isabelle Descharmes souligne à ce propos les réticences de plusieurs membres à vouloir se plier aux règles auxquelles nous avons tous été soumis.

Une de nos animatrices, Odile Dumé, a souhaité quitter l'association peu de temps après la rentrée. Ceci a entraîné des démarches administratives non négligeables et non achevées à ce jour.

De fait, nous avons eu le plaisir de recruter Clément Constantinof, en tant que nouvel animateur. Merci à lui d'avoir pris le bateau en cours de route.

Rapport d'activités sportives

2020-2021 Que ce soit au sein de la section de Digne les Bains ou avec la Fédération, plusieurs cours ont été maintenus.

Dès que la situation sanitaire l'a permis, l'emploi du temps des activités proposées en 2020-2021 et 2021-2022 est resté stable.

En 2021-2022 l'activité **PROGRESS**, qui avait été engagée l'année précédente, a été reconduite.

Éric a activement pris part à l'organisation de la **journée interclubs** avec l'AGV de Bras d'Asse (dont nous avons eu d'excellents retours).

L'assemblée confirme le succès de cet évènement et Doriane Moretti, signale qu'il sera reconduit sur les prochaines années en 'tournant' sur l'ensemble du département.

Anne Marie Gueneubeau regrette le peu de participations des Dignois. Le challenge est donc envoyé à tous pour plus de participants aux prochaines éditions.

Nous avons également reçu quelques **licences TREMPLIN**. Cela concerne les nouveaux pratiquants EPGV : c'est-à-dire les personnes n'ayant pas pratiqué de gymnastique volontaire depuis au minimum 3 ans. Ces licences sont un produit d'appel qui, nous l'espérons permettra à ceux qui en bénéficient de nous rejoindre à la prochaine session.

Concernant plus précisément les **activités sportives régulières** :

- **Mise en place des contrôles sanitaires** (présences et pass) pour maintenir les cours en salles. Merci à tous pour votre compréhension et votre participation.
- Poursuite des **cours zoom** par Isabelle.
- Obtention de modifications de **créneaux horaires et des salles**.
- **Départ d'Odile Dumé**, qui a souhaité mettre un terme à ses activités au sein de l'association. Comme souligné précédemment, la démarche administrative est toujours en cours.
- **Recrutement de Clément Constantinoff**, qui, non seulement à repris au pied levé les cours d'Odile mais également a accompagné les sessions de marche nordique (Eric connaissant des problèmes de santé et ayant annoncé son souhait d'arrêter l'activité depuis déjà 2 ans).
Notons que pour ce nouvel animateur, il n'a pas nécessairement été évident de reprendre en cours de route la place d'une animatrice qui avait ses "habitués" ! Une adaptation a été à faire, tant pour lui, que pour les adhérents.

Les effectifs

(Source : site de la Fédération Française d'Éducation Sportive et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV))

En juin 2022, nous recensons **139 licenciés** incluant le bureau, les animateurs, les licences Progress et Tremplin. Après avoir connu une baisse d'environ 20% au début de la pandémie, le nombre d'adhésions reste donc stable ces 2 dernières années et nous nous en félicitons !

Pour rappel :

Saison 2019-2020	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
186	139	139

Concernant la répartition hommes/femmes, celle-ci se maintient. Nous avons parmi nos adhérents 86% de femmes, pour 14% d'hommes. Tout le monde étant majeur.

Plus tristement, nous avons perdu 2 de nos adhérentes cette année : Françoise Brunel et Isabelle Ronzoni. Nous pensons particulièrement à elles aujourd'hui.

Les animateurs

En 2020-2021

- 4 salariés : 3 femmes - 1 homme
- 2 autos-entrepreneurs 1 femme - 1 homme
- 1 animateur bénévole

En 2021-2022

- 3 salariés : 2 femmes - 1 homme
- 3 autos-entrepreneurs : 1 femme - 2 hommes
- 1 animateur bénévole - en arrêt pour raison de santé.

Comme déjà indiqué, fin 2021, l'association a connu le départ d'une salariée et l'embauche d'un auto-entrepreneur en 2022.

En dernière minute (16/06/22), Isabelle, qui assure 4 cours/semaine a pris la décision de s'éloigner de Digne, ce qui la contraint à ne pas reconduire le partenariat que nous avons avec elle.

- Nous allons donc nous mettre en quête de remplaçants pour les 4 créneaux à pourvoir. Nous avons lancé un appel auprès des animateurs déjà en place. 2 pourraient être intéressés, mais leurs réponses restent en attente.
- Nous avons également plusieurs propositions extérieures, notamment une possibilité de cours de yoga. Cette activité nous avait été demandé lors du dernier questionnaire de satisfaction. Nous étudierons toutes les possibilités d'ici la rentrée prochaine.

Les rémunérations des animateurs sont restées stables.

En 2022, suite à l'arrivée de notre nouvel animateur, des ajustements ont été fait pour les auto entrepreneurs et le bureau souhaite octroyer une prime exceptionnelle pouvoir d'achat à l'ensemble des animateurs salariés afin d'équilibrer la rémunération de l'ensemble de nos animateurs.

Les activités

La **marche nordique** a connu des hauts et des bas.

- Eric, qui anime cette activité bénévolement depuis plusieurs saisons, avait fait part depuis plusieurs années de sa volonté d'arrêter l'accompagnement de la marche nordique. Nous nous sommes mis en quête de remplaçant.
- L'arrivée de Clément nous a permis de lui proposer de prendre la relève principalement pour le lundi qui comportait 2 séances.
- Ces 2 séances ont finalement été regroupées en 1 seule, au vu du nombre de participants. Toutefois, force est de constater que le nombre de participants ne cesse de se réduire. Il est donc envisagé de faire une autre activité en extérieur ?
- Les cours du samedi ... seront maintenus en fonction de la santé et de la volonté d'Eric.

Le **cours d'Elisabeth** du lundi a changé d'horaires et a été transféré **salle Banon**.

- Cette salle ne fait cependant pas l'unanimité et une demande est faite auprès du service des sports pour tenter de réintégrer le complexe nautique avec ce nouvel horaire.

Les cours par **zoom** ont été maintenus par Isabelle tout le temps des restrictions sanitaires pour l'accès aux salles.

Les réservations du **terrain de volley - plan d'eau -et stade Jean Rolland** pour les sports-co ont repris depuis le mois de juin.

En juin : les mercredis (terrain de beach volley - plan d'eau) et vendredis (stage JR) de 19h à 20h30 pour le sport collectifs

En juillet/Août : les lundis de 19H00-20H30, les vendredis de 19H00 / 20H30 et les samedi de 17h30 / 19h00.

Pour rappel, toutes les informations concernant les modifications quelles qu'elles soient, sont présentes sur le site !! N'hésitez pas à vous y rendre !

Les tarifs

2020 - 2021

Depuis plusieurs années 3 tarifs étaient proposés : 1 pour la gym et les sports co - 1 pour la marche nordique - 1 pour l'ensemble des animations. + une caution de 2€ pour les cartes piscine.

En 2020-2021 ces tarifs avaient été revus à la baisse en raison de la pandémie et de ses conséquences sur les animations :

	Gym et sports co	Marche nordique	Gym Sport co + Marche nordique
inscriptions individuelles	De 175 € à 150 €	105 € (inchangé)	205 € à 180 €
Inscriptions couples	De 295 € à 270 €	180 € (inchangé)	345 € à 320 €
- de 18 ans et situations particulières	De 115 € à 100 €	80 € (inchangé)	150 € à 130 €

2021-2022

Le tarif est resté identique à 2021-2022.

	Gym et sports co	Marche nordique	Gym Sport co + Marche nordique
inscriptions individuelles	150 €	105 €	180 €
Inscriptions couples	270 €	180 €	320 €
- de 18 ans et situations particulières	100 €	80 €	130 €

Pour les anciens adhérents, une tarification allégée a été mise en place pour compenser les désagréments des saisons précédentes.

Dernier point à souligner concernant les cautions des cartes piscine

Les cartes doivent être remises à la fin des cours, soit le 30 juin prochain.

Des permanences seront tenues dès le mercredi 29 juin :

Jour	Horaire	Lieu	Permanence
Mercredi 29/06	19h	Lycée ADN	Marie Noelle <i>Sortie du cours d'Isabelle + récupération des clés du local</i>
Jeudi 30/06	9h-11h	Piscine	Rodolphe Marie Noelle
Jeudi 30/06	19h30	Piscine	
Mercredi 06/07	9h30-10h30	Piscine	Rodolphe Marie Noelle
Mardi 12/07	9h30-10h30	Piscine	Karine
Mercredi 13/07	9h30-10h30	Piscine	Karine
Vendredi 15/07	9h30-10h30	Piscine	Karine
Samedi 16/07	9h30-10h30	Piscine	Karine

Si les adhérents sont certains de se réinscrire pour la session 2022-2023, le bureau propose de conserver la caution et de remettre la carte en septembre sans autre tractation.

Sinon, la caution sera rendue lors de la restitution de la carte.

VOTE N° 2 - L'assemblée Générale approuve le rapport d'activité 2020 - 2022 à l'unanimité

3- Présentation des comptes 2020/2021

Nathalie présente les comptes pour les années 2020-2021 et 2021-2022. A cette fin, il est a noté que pour l'année en cours, les comptes seront arrêtés au 31 mai 2022.

COMPTE DE RESULTAT 2020 - 2021			
DEPENSES		RECETTES	
LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
Licences FFEPGV et part départementale Codep	3 815,50	Cotisations des adhérents	18 972,50
Affiliation CODEP 04	35,00	Cautions badges piscine (2€)	190,40
Achat de matériel	0,00	Participations sorties	0,00
Frais COVID-19	546,98	Autres participations	0,00
Fourniture de bureau	106,48	Autres recettes	4 739,52
Frais missions, réceptions	0,00	Intérêts Livret	2,00
Frais d'AG	106,10		
Affranchissements, abonnement téléphone (Bouygues)	205,12		
Abonnement Cyberplus, Frais bancaires	52,40		
Frais de séjours	0,00		
Frais déplacements, Formations et stages	151,00		
Rétributions auto-entrepreneurs	4 422,50		
Pharmacie	0,00		
Remboursements exceptionnels adhésions	0,00		
AFDAS	153,70		
Salaires	5 708,50		
Charges sociales	56,00		
AISMT - Médecine du travail	0,00		
Autres dépenses	1 595,79		
Total des dépenses	16 955,07	Total des recettes	23 904,42
Excédent	6 949,35		
TOTAL GENERAL	23 904,42		23 904,42

VOTE N° 3 - L'assemblée Générale approuve le rapport des comptes 2020-2021 à l'unanimité

4- Présentation des comptes 2021-2022

Cette année, l'exercice est déficitaire à cause de la baisse des cotisations et de l'embauche d'un animateur auto entrepreneur en remplacement d'une animatrice salariée.

Un membre de l'assistance demande si ces subventions ont été demandées à nouveau cette année.

Le dossier n'a pas été déposé pour 2021-2022. Ceci est un oubli de la part du bureau qui sera réparé lors du prochain exercice.

COMPTE DE RESULTAT 2021/2022			
DEPENSES		RECETTES	
LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
Licences FFEPGV et part départementale Codep	4 230,40	Cotisations des adhérents	13 408,25
Affiliation CODEP 04	0,00	Cautions badges piscine (2€)	0,00
Achat de matériel	80,00	Participations sorties	0,00
Frais COVID-19	0,00	Autres participations	0,00
Fourniture de bureau	106,48	Autres recettes	1 015,29
Frais missions, réceptions	30,00	Intérêts Livret	36,48
Frais d'AG	244,20		
Affranchissements, abonnement téléphone (Bouygues)	165,65		
Abonnement Cyberplus, Frais bancaires	47,30		
Frais de séjours	0,00		
Frais déplacements, Formations et stages	60,00		
Rétributions auto-entrepreneurs	10 018,70		
Pharmacie	0,00		
Remboursements exceptionnels adhésions	0,00		
AFDAS	0,00		
Salaires	5 383,29		
Charges sociales	2 488,00		
AISMT - Médecine du travail	0,00		
Autres dépenses	0,00		
Total des dépenses	22 854,02	Total des recettes	14 460,02
		Déficit	8 394,00
TOTAL GENERAL	22 854,02		22 854,02

VOTE N° 4 - L'assemblée Générale approuve le rapport des comptes 2021-2022 à l'unanimité

5 - Budget prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023			
DEPENSES		RECETTES	
LIBELLES	MONTANTS	LIBELLES	MONTANTS
Licences FFEPGV et part départementale Codep	4 200,00	Cotisations des adhérents	23 250,00
Affiliation CODEP 04	40,00	Cautions badges piscine	200,00
Abonnement Basicompta Cdos	60,00	Subvention Ville	650,00
Achat de matériel	300,00	Participations sorties	250,00
Fourniture de bureau	100,00	Autres participations	
Frais missions, réceptions		Autres recettes	
Frais d'AG	100,00	Intérêts Livret	40,00
Affranchissements, abonnement téléphone (Bouygues)	200,00	Remboursement Afdas Formation	1 400,00
Abonnement Cyberplus, Frais bancaires	50,00		
Frais de séjours			
Frais déplacements, Formations et stages	1 500,00		
Rétributions auto-entrepreneurs	10 000,00		
Pharmacie	50,00		
Remboursements exceptionnels adhésions			
AFDAS	154,00		
Salaires	6 100,00		
Charges sociales	2 600,00		
AISMT - Médecine du travail	336,00		
Autres dépenses			
TOTAL DEPENSES	25 790,00	TOTAL RECETTES	25 790,00

VOTE N° 5 - L'assemblée Générale approuve le budget prévisionnel à l'unanimité

6 - PROJET ASSOCIATIF 2022-2023

Bureau :

La présidente rappelle que le 11 septembre 2019 et pour 4 ans, l'association a reçu le Label QUALITE CLUB, basé sur 30 critères. Ce label, gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du sport Santé (Label N° LSS1486-004003) fera l'objet d'un renouvellement l'an prochain.

Rencontre avec de nouveaux animateurs pour le remplacement d'Isabelle

Concernant l'activité Progress, au vu du nombre de participants et des contraintes que cela implique, nous n'envisageons pas poursuivre notre participation.

Pour 2022-2023 nous prévoyons des rencontres de bureau plus régulières.

La première sera en vue de préparer le **forum des associations** (prévu le **dimanche 11 septembre- repli le 18 septembre 2022**) ainsi que **la rentrée**.

Nous devons également mettre à jour les statuts de l'association suite à la modification du bureau (Julie).

Nous avons d'ores et déjà évoqué la -possibilité de reprise **d'animations exceptionnelles** comme c'était le cas avant covid (pour rappel en 2018-2019, une dizaine d'activités exceptionnelles avaient été proposées (we randonnée, marche nocturne, pique nique...) drainant une participation moyenne de 10 à 15 participants. Ces animations reprendront progressivement. Nous sommes ouverts à vos propositions.

Reprises des cours :

La rentrée scolaire de septembre 2022 est prévue le jeudi 1er septembre 2022.

Étant donné la date un peu tardive du forum des associations (pour rappel, le 11), la reprise des cours peut être envisagée **dès le lundi 5 septembre pour les anciens.**

Une permanence pour les inscriptions sera organisée le samedi 3 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Un mail de confirmation et une actualisation du site vous informera.

Les cours 2022-2023:

Après avoir rencontré les animateurs dernièrement, nous envisageons un emploi du temps très peu modifié. Il faut noter toutefois que la marche nordique du lundi ne sera plus au programme au vu du peu de participation.

Le remplacement des cours d'Isabelle est en cours de précision. Il est envisagé dans ces créneaux un cours de yoga (confirmé).

Concernant les locaux, nous sommes en attente de confirmation pour transférer les cours de la salle Banon à la piscine.

Enfin, certains cours pourront changer d'intitulés.

[Tableau provisoire des horaires 2022-2023]

Salles	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Complexe Nautique des Eaux chaudes	14h00 - 15h00 Préparation musculaire (renforcement /stretching) Floriane	9h00 - 10h00 Cardio (LIA/Step) et Renforcement musculaire Pilates Clément	9h00 - 10h00 Cardio/ Renforcement musculaire Bruno	9h00 - 10h00 Stretching Clément	9h00 - 10h00 Yoga Aurélie	
		-18h30 - 19h30 Pilates Pascale	12h30 – 13h30 Body Zen Pilates + stretching Clément	18h30 - 19h30 Body Tonic Elisabeth	12h30 – 13h30 Body zen stretching + pilates + relaxation Clément	
					16h-17 h Body Zen Florine	
Salle Banon ??? Ou complexe des Eaux Chaudes	18h - 19h Cardio/ Renforcement musculaire Elisabeth					
Lycée David Neel salle de musculation			18h00 - 19h00 Abdos/fessiers Stretching En cours			
LP Beau de Rochas Gymnase			19h00 - 20h30 Renforcement musculaire/ Sports collectifs Thierry		19h00 - 20h30 Renforcement musculaire/ Sports collectifs Elisabeth	
Plein air						9h30 - 11h00 Marche nordique (en cours)

Concernant les activités extérieures :

Quel que soit le cours : nous demanderons aux participants de s'inscrire d'une semaine sur l'autre afin d'éviter le déplacement de l'animateur pour rien.

Modalités d'inscription et d'essai :

Les inscriptions seront reçues dès le forum des associations mais aussi par courrier ou directement auprès de notre bureau associatif au Centre Desmichels.

Séances d'essai : 3 maximum :

Généralement et comme la plupart des associations, 3 séances d'essais sont proposées aux nouveaux adhérents.

Cette année, une vingtaine ont de personnes bénéficier de ces essais.

Afin que ce nombre soit respecté et qu'un suivi puisse être mis en place, nous allons établir des **bons d'essais** qui seront distribués au forum des associations.

Proposition d'une charte (N.B. responsabilité civile de la personne est engagé lors des essais. Le noter)

Tarifs 2022-2023 :

Après avoir débattu de la prochaine tarification, le Codep a annoncé qu'il y aurait une hausse du coût de la licence. Cela n'affectera cependant pas la grille préalablement établie.

Il est proposé une tarification unifiée pour l'ensemble des activités avec dégressivité pour les couples et les personnes en situations particulières :

TARIFS	Accès à toutes les activités Gym/Sport Co. / Marche nordique
Adhésion individuelle	155 €
Couple	280 €
Moins de 18 ans / étudiant et chômeur / bénéficiaire CMU (sous réserve d'un justificatif)	100 €
Carte entrée salles piscine (à restituer dernière semaine de juin à l'issue des cours)	Caution 2 €

Anne-Marie Guenebeau demande si un tarif spécial marche nordique peut continuer à être appliqué, étant donné que l'animateur est bénévole ou la séance se déroule en autonomie et que le matériel n'est pas fourni.

Règlement :

Afin d'assurer à tous l'obtention de la licence le plus rapidement possible, nous proposons qu'un règlement incompressible de 30€ soit acquitté lors de l'inscription.

Le solde continuera à pouvoir être réglé en plusieurs versements si cela est nécessaire.

Formations :

2 animateurs ont demandé des formations.

Nous allons tout faire pour que celles-ci puissent avoir lieu.

La prise en charge des formations pour les animateurs salariés peut être effectuée avec le soutien de la Fédération.

Concernant les autos-entrepreneurs, ils doivent voir avec leurs affiliations personnelles pour la prise en charge. Il va de soi que ces formations une fois terminées permettront de nouvelles propositions de cours pour 2023-2024.

VOTE N° 6 - L'assemblée Générale approuve le projet associatif à l'unanimité

7 - QUESTIONS DIVERSES

- Continuer les cours zoom (voir si on peut investir dans du matériel)
- Comme nous l'avons évoqué, les émergents vont perdurer.
- Cela nous permettra un meilleur suivi de l'ensemble de nos animations et nous sera utile pour les annonces ciblées !

Pas d'autres remarques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

La Présidente



Karine BACKER

La Secrétaire



Marie-Noëlle BIBLEMONT

Gymnastique Volontaire - Section Digne les Bains

Centre Desmichels - Bureau 20 - 1 Bd Martin Bret

04000 Digne les Bains - 06.65.30.98.05